



Dossier de presse

Mercredi 30 mars 2016

Comité Syndical du 30 mars 2016

Syndicat Mixte des Transports en Commun de
l'agglomération toulousaine

Syndicat Mixte des Transports en Commun

Contacts Presse :

Michèle Guallar - 06 22 73 15 65 – michele.guallar@tisseo.fr

Alexandra Philippoff - 05 81 91 83 01 – alexandra.philippoff@tisseo.fr

Sommaire

- Actualisation du périmètre d'étude de la nouvelle ligne de métro TOULOUSE AEROSPACE EXPRESS
- Les Trophées Ecomobilité 2016 : lancement de la 5^{ème} édition
- Investissements sur le Réseau 2020

Doublement de la capacité de la ligne A
Téléphérique Urbain Sud
Linéo

Actualisation du périmètre d'étude de la nouvelle ligne de métro TOULOUSE AEROSPACE EXPRESS

Lors du Comité Syndical du 10 février 2016, le SMTC a approuvé la définition et l'organisation du projet de nouvelle ligne de métro, nommée TOULOUSE AEROSPACE EXPRESS. Depuis, les échanges se sont poursuivis sur trois secteurs compris dans le corridor des études réalisées en 2015 ; ils permettent de préciser le périmètre des études préliminaires et l'option aéroport, en complément de l'itinéraire de référence.

- A l'ouest, dans le secteur de **Colomiers**, les échanges entre les partenaires ont permis d'aborder la question de l'opportunité de la desserte du cœur de Colomiers et de la gare de Colomiers.

En effet, si l'itinéraire de Toulouse Aerospace Express est prolongé jusqu'au centre de Colomiers et la **gare de Colomiers**, celui-ci permettrait, grâce à un pôle de correspondance entre le métro et la ligne ferroviaire régionale Toulouse-Auch, d'améliorer les conditions de déplacements entre l'ouest de l'aire urbaine et de la Région, les quartiers d'habitat, le centre de Colomiers et la zone aéronautique (la plus forte concentration d'emplois au niveau régional).

- Concernant la **desserte de l'aéroport**, plusieurs partenaires du projet, au premier rang desquels l'Aéroport Toulouse Blagnac, ont pris position en faveur d'une desserte directe de l'aéroport par le métro. L'option, telle qu'envisagée par la délibération du 10 février, représentait une « boucle » entre les faubourgs nord de Toulouse et Airbus-St Martin.

Ces échanges, ainsi que la poursuite des études sur les solutions de desserte de l'aéroport, permettent de privilégier une option plus directe. Les études préliminaires préciseront le scénario à retenir entre le secteur Jean Maga et l'Aéroport.

- Concernant le secteur du **Sud Est Toulousain**, les échanges entre le SMTC, Toulouse Métropole et le SICOVAL ont confirmé l'intérêt de desservir Labège en métro. De ce fait, le périmètre des études de Toulouse Aerospace Express doit intégrer cette desserte jusqu'à **Labège La Cadène**.

Labège constitue la porte d'entrée sud-est de la grande agglomération toulousaine, caractérisée par la présence d'activités tertiaires et située sur l'axe Toulouse – Montpellier de la nouvelle Région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées. Elle offre donc la possibilité de constituer un pôle d'échange ferroviaire au droit du **projet de gare Labège – La Cadène**.

Par ailleurs, l'option de desserte de Malepère ne sera pas approfondie.

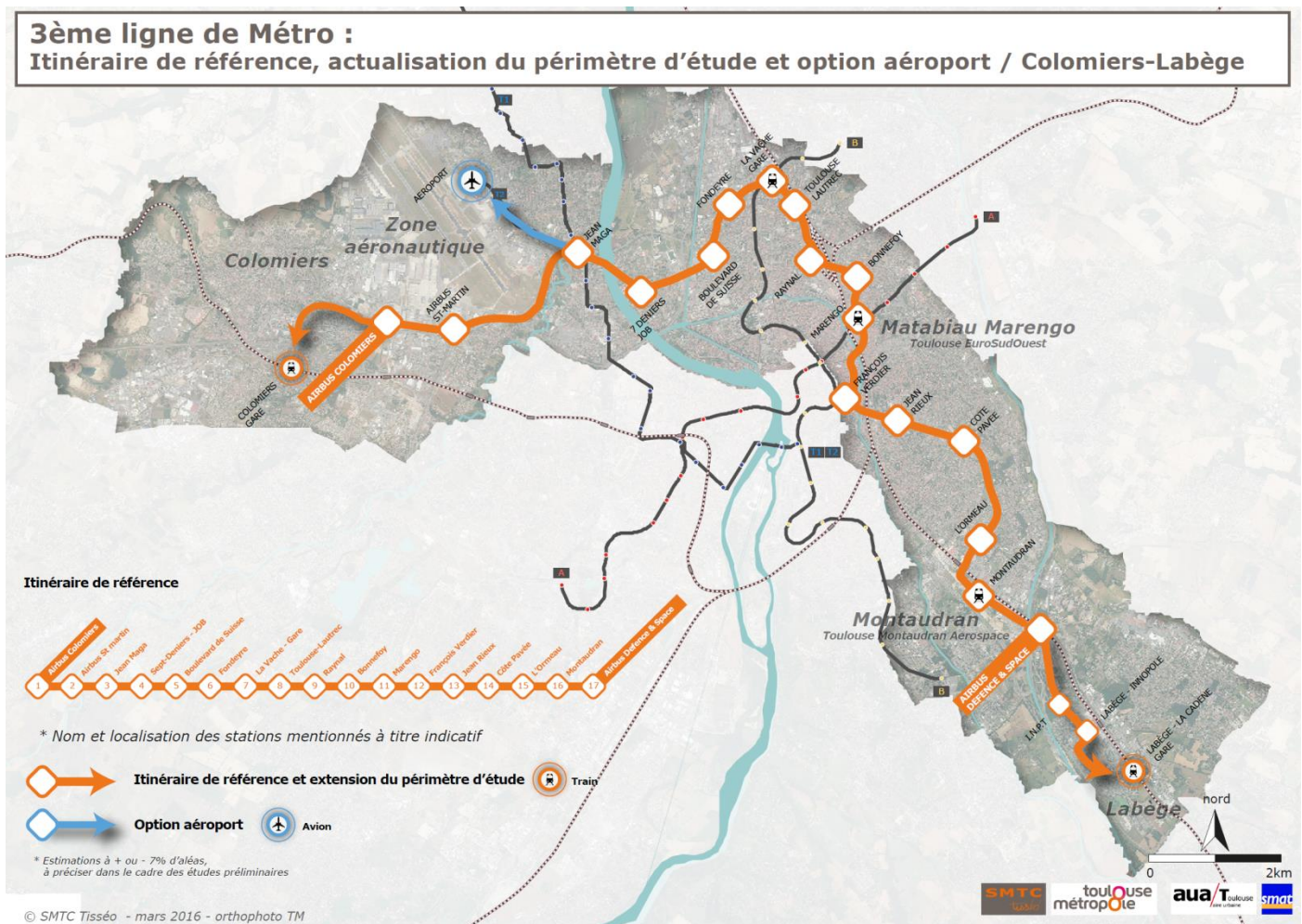
Ainsi, le secteur du sud-est toulousain est intégré dans l'actualisation du périmètre d'étude de l'itinéraire de la 3^{ème} ligne de métro, entre Montaudran - Airbus Defence&Space et Labège – La Cadène (au droit du projet de gare ferroviaire régionale).

Cette **redéfinition du périmètre d'étude** conforte l'ambition développée dans la création de la 3^{ème} ligne de métro :

- une importante capacité d'accueil sur la ligne avec 200 000 voyageurs par jour ;
- une vraie intermodalité avec l'ensemble des autres moyens de transport : train, bus, métro, avion, voiture, modes doux ;
- une desserte ambitieuse d'un territoire économique (la moitié des emplois de l'agglomération) qui s'étend dans toute sa dimension géographique et bien au-delà de la ville seule de Toulouse : Gare de Colomiers, gare de Labège, aéroport de Toulouse-Blagnac

En conséquence, les différents partenaires et contributeurs financiers potentiels (au premier rang desquels l'Europe, l'Etat, la Région Midi-Pyrénées-Languedoc-Roussillon, le Conseil Départemental de la Haute-Garonne, la communauté d'agglomération du SICOVAL) seront **associés aux études de définition de l'itinéraire entre la gare de Colomiers et la future gare de Labège**.

Ils seront également associés à la définition du plan de financement du projet sur l'ensemble du périmètre d'étude proposé (y compris option aéroport).





Dossier de presse

Mercredi 30 mars 2016

Les Trophées Ecomobilité 2016 : lancement de la 5^{ème} édition

Dans le cadre de la politique d'écomobilité portée par le SMTC, une orientation porte sur les plans de mobilité avec pour axes stratégiques :

- Le renforcement des partenariats avec le secteur économique et entrepreneurial pour impulser une dynamique territoriale plus conséquente, en phase avec le développement des projets structurants
- La mobilisation des établissements par bassins d'activités ou territoires de projets, pour ancrer les plans de mobilité autour des projets portés par le SMTC

A ce titre, le **SMTC organise la 5^{ème} édition de Trophées Ecomobilité du 29 mars au 29 juin 2016 sous forme d'appel à projets**. Ces Trophées Ecomobilité ont pour objet de valoriser les plans de mobilité des établissements de l'aire métropolitaine toulousaine, afin de les encourager à maintenir et améliorer leur démarche.

Pour l'édition 2016, qui se conclura par la remise des Trophées Ecomobilité lors de la Semaine Européenne de la Mobilité du 16 au 22 septembre 2016, le SMTC fixe les modalités de participation, la composition du jury et les prix remis.

Deux modes de participation sont proposés : le premier s'adresse à une liste de 31 plans de mobilités présélectionnés et le second se présente sous la forme d'appel à projets accessible à partir de la plateforme extranet plan de mobilité du SMTC.

Le jury se compose du Président du SMTC et de représentants de l'ADEME, l'ARPE, la CARSAT Midi-Pyrénées et de la CCI de Toulouse.

Le budget estimatif des Trophées Ecomobilité 2016 comprenant le montant des prix remis, est de 40 000 euros.

Syndicat Mixte des Transports en Commun
Contacts Presse :

Michèle Guallar - 06 22 73 15 65 – michele.guallar@tisseo.fr
Alexandra Philippoff - 05 81 91 83 01 – alexandra.philippoff@tisseo.fr

Investissements sur le Réseau 2020

Le Comité Syndical du 30 mars 2016 confirme l'engagement pris par le SMTC-Tisséo pour investir sur le Réseau à l'horizon 2020.

A l'issue de ce CS, c'est en tout, **un peu plus de 6,2 M€ d'investissements** supplémentaires qui vont être engagés par SMTC-Tisséo, au travers de marchés publics ou de conventions de maîtrise d'ouvrage, dans le cadre de la mise en œuvre des projets du Réseau 2020.

- **Doublement de la capacité de la Ligne A : « On entre dans le concret »**

Ce projet, relativement complexe sur le plan technique, doit se concrétiser d'ici la fin 2019 avec la circulation sur la ligne A de rames doubles (52 mètres de long), permettant d'augmenter de 20% la capacité de transport sur l'ensemble de la ligne A, en heure de pointe.

Les études progressent de manière nominale et ce CS a ainsi permis d'approuver les études d'avant-projet pour les travaux à réaliser sur la station Esquirol, la station Mirail Basso Cambo et l'ensemble des 12 stations dites pré-adaptées (pour lesquelles peu de travaux de gros œuvre seront nécessaires). L'enveloppe projet de 180 M€ HT est à ce jour confirmée, tout comme le planning de travaux et de mise en service.

Les études d'avant-projet concernant les travaux à réaliser sur les 3 stations courtes (Mermoz, Fontaine Lestang, Patte d'Oie), ainsi que ceux sur la station Jean Jaurès, seront finalisés d'ici l'automne 2016 et permettront de confirmer les mesures d'exploitation nécessaires pour réaliser les travaux associés : fermeture des stations durant les étés 2017-2018 et 2019. Une offre de substitution (bus) sera alors mise en place durant ces périodes.

En parallèle, un important dispositif de communication et de médiation va être déployé durant l'ensemble du chantier, en commençant très prochainement par les travaux de déviation des réseaux.

Ce dispositif, piloté par la SMAT, sera constitué de médiateurs qui interviendront sur le terrain, d'un site internet dédié au projet, d'un numéro vert gratuit, de réunions publiques avec les riverains et les commerçants. Il sera complété par la publication de lettres d'informations sur le déroulement des travaux et les modifications de circulation associées et relayé par une information dans les médias locaux.

En lien avec ces démarches d'information et de concertation, le dossier d'Enquête Publique sera présenté au prochain Comité Syndical (25 mai), celle-ci étant prévue pour la fin de l'année 2016 et constituant un prérequis pour le démarrage des travaux d'ici mi 2017.

● **Téléphérique Urbain Sud : « Les leaders du marché répondent présents »**

Le programme de l'opération visant à créer un téléphérique urbain reliant l'Oncopole, au CHU de Rangueil et à l'Université Paul Sabatier (connexion à la ligne B de métro) a été approuvé en octobre 2015 et a fait l'objet d'une concertation en novembre et décembre 2015.

Le montage retenu repose sur un marché de Conception, Réalisation et de Maintenance pour une durée de 20 ans. Une consultation a donc été lancée en janvier dernier, dans la perspective d'attribuer ce marché en décembre 2016, après une longue phase de négociation qui aura lieu cet été.

La Commission d'Appel d'Offre de SMTC-Tisséo qui s'est tenue le 15 mars dernier a permis de retenir 4 groupements de candidats, menés par les 4 leaders du marché :

- Le suisse **BMF**, qui est chargé actuellement de réaliser le projet de Brest et a réalisé le téléphérique urbain de Durango (Mexique) ;
- L'autrichien **Doppelmayr**, qui a notamment réalisé les téléphériques urbains de Londres, d'Alger, de Singapour, de Koblenz (Allemagne) et de La Paz (Bolivie) ;
- L'italien **Leitner**, qui a notamment réalisé le téléphérique urbain de Hong Kong, de Bolzano (Italie), de Tbilissi (Géorgie) ainsi que de nombreux projets en Turquie ;
- Le français **Poma**, qui a réalisé les téléphériques urbains de Grenoble, de New York, de Barcelone, de Rio de Janeiro et de Medellin (Colombie).

L'ensemble de ces candidats a conduit 95 % des projets de téléphériques au niveau mondial. Aujourd'hui, le projet toulousain devient un nouvel enjeu pour les meilleurs spécialistes du sujet.

La prochaine étape sera donc l'analyse des offres que les candidats devront remettre le 13 Juin 2016.

En parallèle, des réunions avec les partenaires du projet que sont l'Association de l'Oncopole, le CHU de Rangueil, l'Université Paul Sabatier et le Lycée Bellevue se tiennent pour définir le meilleur emplacement des futures stations et les aménagements complémentaires à réaliser sur ces emprises.

L'objectif est de livrer pour début 2020 ce nouveau mode de transport qui apportera une solution efficace pour relier le sud-est et le sud-ouest de l'agglomération (trafic attendu de l'ordre de 7.000 déplacements/jours) et constituera le premier maillon de la ceinture sud du projet Mobilités 2025-2030. Les candidats sont challengés pour proposer le planning le plus court possible de travaux, en respectant l'enveloppe financière située entre 44 et 63 M€ HT.



Dossier de presse

Mercredi 30 mars 2016

- **10 Linéo en 2020 : « Un chantier mené avec les territoires »**

Le Comité Syndical du 30 mars 2015 va approuver la convention de maîtrise d'ouvrage, passée avec Toulouse Métropole, du 7^{ème} projet Linéo approuvée : il s'agit du projet Linéo 9, reliant L'Union au quartier toulousain d'Empalot, empruntant une partie du tracé de la ligne 38 actuelle.

A venir lors du prochain CS, le programme d'opération du Linéo 5, reliant la Gare de Portet sur Garonne au quartier toulousain d'Empalot, en empruntant une partie du tracé de la ligne 52, puis, d'ici la fin de l'année, les programmes des opération Linéo 4 (Mirail Basso Cambo – Cours Dillon, en empruntant une partie du tracé de la ligne 12 actuelle) et 10 (Desserte du Nord de l'Agglomération).

Les travaux sur les communes de Colomiers et Toulouse se poursuivent dans la perspective de la mise en service en septembre prochain des Linéo 1 et 2.

De même la définition des aménagements et adaptations de tracés à réaliser sont en cours et font l'objet de multiples échanges avec les quartiers et associations de riverains, en interface avec les élus locaux des différentes communes ou des quartiers toulousains.

A noter par ailleurs, que le premier des 25 bus hybrides qui vont prochainement circuler sur le Linéo 1 a été inauguré en présence des représentants de son constructeur (la société française Heuliez), le 22 mars dernier. Ces bus articulés hybrides, à la livrée grise et particulièrement silencieux, vont progressivement être mis en service sur la ligne 16, avant que celle-ci soit rebaptisée en septembre prochain.

Syndicat Mixte des Transports en Commun

Contacts Presse :

Michèle Guallar - 06 22 73 15 65 – michele.guallar@tisseo.fr
Alexandra Philippoff - 05 81 91 83 01 – alexandra.philippoff@tisseo.fr